

Réunion de bureau du 20 avril 2022

A la demande du Président, nous étions réunis mercredi 20 avril en visio conférence zoom à 18H.

L'ordre du jour :

- 1- Le budget du bourdon
- 2- Droits d'auteurs : la Sacem
- 3- Le budget de l'exposition
- 4- La Charte des Valeurs de l'association
- 5- Facebook

Les participants : Jean Marc Ferrand, Catherine Le Brun, Denis Charles, Marie Annick Corre, Françoise Nardon, Michel Bugeau.

Excusés : Martine Queffrinec, Bernard Jacquet, Pierre Le Glatin.

1- Le Bourdon : budget, déplacement du chœur à Santiago, divers

a) Nous avions déjà prévu 1000 € de budget pour l'organisation du Bourdon. Aujourd'hui les dépenses se montent à 970 €. A cela, cf diaporama, il faut ajouter :
- location de salle à Vertou ?
- pot de l'amitié à Blain ?
- déplacement, hébergement de la cheffe de chœur à Santiago
- impression de flyers, etc.

Nous validons une augmentation du budget pour 2000 €. En effet, ce ne sont pas des frais de fonctionnement habituels, le trésorier a précisé qu'ils sont liés à l'année jacquaire 2021-2022 et concerne un événement exceptionnel pour l'association qu'il y a lieu de reconnaître.

Cette décision sera entériné par le prochain CA.

b) il y aurait 24 choristes et 8 accompagnateurs à Santiago ainsi que la cheffe de chœur.

Martine Queffrinec demande un devis pour un transport en bus avec une prestation complète hébergements et repas à Santiago des choristes.

Le bus pourra être complété par d'autres membres de l'association.

Le bourdon devrait arriver à Santiago le 1^{er} octobre, les cérémonies se dérouleront le lundi 3 octobre à Santiago et il sera à Fisterra le 4 octobre.

c) Une fiche récapitulative pour le bourdon est en préparation, il s'agira de préconisations dans la communication, la préparation des étapes et un rappel du planning breton.

Les référents auront une réunion (visio...) organisée par les délégués lors de la 1ère quinzaine de mai et l'information pour les adhérents sera transmise fin mai.

2 - Déclaration à la SACEM

Jusque là le choeur ne faisait pas de déclaration à la Sacem, et ne mettait pas Ultréia au programme alors que son auteur JC Bénazet est inscrit à la Sacem et sera présent à Blain.

Sachant que nos concerts sont gratuits, que la majorité des pièces jouées sont anciennes, le coût à verser à la Sacem devrait être minime, environ 20 €/concert. Nous avons décidé que le prochain concert de Dinard le 22 mai sera déclaré à la

Sacem pour être en conformité avec la législation.
Michel Bugeau nous fera un retour d'information au prochain CA.

3 – Budget Exposition

Nous constatons un léger dépassement du budget qui passe de 10206 € à 10344 € lié à un surcoût des matières premières et des frais de transport.

A propos de la nouvelle exposition, Denis Charles demande qu'un descriptif de l'exposition soit proposé pour aider à sa présentation lors de la recherche de salles d'exposition.

C'est effectivement prévu afin de faire la promotion de l'exposition.

4- Charte des valeurs jacquaires de notre association

Nous avons décidé au CA du 2 avril la création d'une charte des valeurs de l'association qui sera notre référentiel.

Le groupe de travail est composé pour l'instant du Président, la Secrétaire et de Françoise Bartissol représentante du Finistère.

Nous voudrions la valider au CA du 26 novembre et la présenter à l'AG du 11 mars 2023.

Merci aux délégués de transmettre à notre secrétaire les représentants des autres départements pour le prochain CA du 11 juin.

5- Facebook

Nous disposons de 4 comptes Facebook, il serait judicieux de créer un compte « commun » Facebook ou Instagram ou Compostelle Bretagne pour une communication moins disparate et plus efficace. Il faudrait plusieurs contributeurs'accès et deux gestionnaires ?

Ce sera à l'ordre du jour du prochain CA.

Tous les sujets mis à l'ordre du jour étant traités, la réunion est clôturée à 19h15.

Le Président
Jean Marc Ferrand

La secrétaire
Catherine Le Brun